

Collecte des végétaux avec les ordures ménagères

Sans revenir sur le bien-fondé de la décision du retrait des végétaux des ordures ménagères, un service intermédiaire est prévu pour permettre aux habitants de s'approprier de nouvelles habitudes avant l'arrêt définitif différé à l'automne.

ADAPTATION TEMPORAIRE DU 1er juin au 30 septembre 2022

3 Sacs de 100 litres remplis
aux 3/4 - Pas de fagot
par semaine



Au-delà de 3 sacs, les végétaux ne seront pas collectés.

Rappel des raisons de cette mesure

Ce retrait a été décidé pour répondre à la législation qui impose une réduction conséquente et mesurable de nos déchets.

→ La mise en place permanente d'une collecte spécifique ne permettrait pas d'obtenir cette baisse de la quantité globale de nos déchets.

Les végétaux ne sont pas des déchets mais une matière organique à réutiliser pour nourrir les sols au lieu de l'incinérer ou l'enfouir.

→ L'incendie de l'usine a mis un terme au traitement par compostage et obligé à l'incinération et à l'enfouissement.

Les coûts de traitement des déchets sont en hausse et les taxes qui s'y ajoutent sont volontairement dissuasives pour inciter à la diminution.

→ L'économie permise par le retrait des végétaux limitera l'augmentation importante de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Les différents modes complémentaires de réutilisation des végétaux

Au jardin

Le compostage individuel

Composter permet de valoriser une partie des déchets du jardin (tailles, feuilles, pelouse en petite quantité) et obtenir un compost réutilisable sur place.



La tonte mulching

Pratiquer le mulching consiste à tondre régulièrement sa pelouse sans ramasser l'herbe. La tondeuse coupe la partie haute de l'herbe en petits fragments qui se redéposent sur la pelouse. Par ailleurs, le mulching occasionne moins de manipulation et de port de charges.



Le paillage

Pailler ses espaces verts et ses plantations avec les tontes et déchets de jardin broyés à la tondeuse permet de protéger de la sécheresse et nourrir les sols.



En déchetterie

Les 6 déchetteries du SIETOM disposent d'une benne de déchets verts permettant d'accueillir vos déchets de jardin qui seront ensuite valorisés en compost. La valorisation permise par le dépôt en déchetterie est la dernière solution car elle nécessite le port des sacs jusqu'au coffre de la voiture et le trajet.

Toutes les informations sur www.sietom77.com

- ➔ Acquisition gratuite d'un composteur et conseils pour le jardinage au naturel à la rubrique prévention
- ➔ Accès au réseau de déchetteries à la rubrique déchetteries